



COMMERCE, SERVICES

(Avis adoptés par l'Assemblée plénière du 29 novembre 2005)

1. Le Conseil appuie les efforts mis en œuvre pour élargir le champ des **enquêtes sur les prix des services**, en conformité avec le programme de travail européen. Il souhaite être tenu informé de façon détaillée de l'avancement de ce chantier fondamental pour le suivi des secteurs des services.
2. Le Conseil reconnaît l'intérêt des travaux menés pour mesurer l'importance du commerce réalisé par les entreprises indépendantes regroupées dans les **réseaux d'enseigne**, afin d'aboutir à une appréhension plus pertinente du commerce indépendant organisé. Il encourage l'Insee à poursuivre ses travaux sur ce domaine et souhaite être tenu informé des premiers résultats de l'enquête auprès des réseaux d'enseigne et consulté sur la mise en place d'un suivi régulier des réseaux.
3. Le Conseil souligne l'importance du prochain **changement de nomenclatures d'activités** à échéance de janvier 2008 qui devrait, dans l'ensemble, permettre un meilleur suivi des activités tertiaires selon des catégories harmonisées au niveau international. Il souhaite que la préparation de ce changement permette une mise à jour des nomenclatures détaillées de collecte, lesquelles tiennent notamment compte du rapport fait sur le suivi du marché intérieur présenté au Cnis en 2004. Il souhaite que ce chantier important soit conduit en étroite concertation avec les organismes professionnels et les partenaires sociaux.
4. Le Conseil marque son intérêt pour l'enquête menée sur **les points de vente du commerce de détail** et demande que les résultats de cette enquête lui soient présentés ainsi que, plus largement, le dispositif de suivi de l'équipement commercial.
5. Le Conseil marque son intérêt pour les dispositifs d'**indicateurs conjoncturels quantitatifs sur le tertiaire** et demande à être informé de leur évolution en tenant compte des besoins des utilisateurs. Ceci concerne l'ensemble constitué par l'exploitation des déclarations de chiffre d'affaires pour la TVA et par les enquêtes statistiques complémentaires comme l'enquête mensuelle commerce services (EMCS) et l'enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires (EMAGSA).
6. Le Conseil souligne l'intérêt du premier chiffrage des comptes des « **institutions sans but lucratif** » (**ISBL**), réalisé à partir de l'exploitation des fichiers administratifs des Déclarations de Données Sociales (DADS). Il marque son intérêt pour l'amélioration du suivi statistique des ISBL. Il souhaite notamment que l'on poursuive l'exploitation des DADS pour actualiser ce chiffrage et que l'on améliore le classement par activité des associations à l'occasion du changement de nomenclatures. Il souhaite que l'on examine la faisabilité d'enquêtes spécifiques à ces unités, secteur par secteur.